

Le 9 février 2026

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire tenue le lundi 9 février 2026 à la salle du Conseil de la Municipalité de Béthanie à 18h30.

Étaient présents : Monsieur Christian Peiry, maire
 Madame Louise Perreault, conseiller, poste numéro 1
 Monsieur Alexandre Harpin, conseiller, poste numéro 2
 Monsieur Ghislain Privé, conseiller, poste numéro 3, maire suppléant
 Monsieur Benoit Fournier, conseiller, poste numéro 4
 Monsieur Bruno St-Germain, conseiller, poste numéro 5
 Madame Audrey Guillemette, conseillère, poste numéro 6

Était absent :

Le conseil formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Christian Peiry

Était également présente : Madame Tracy Kelly
 Directrice générale et greffière-trésorière

1. OUVERTURE DE L’ASSEMBLÉE;

À 18h35, le maire, monsieur Christian Peiry, déclare la séance ouverte.

2. ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR;

149-02-26

ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

Sur la proposition de : Benoit Fournier
Appuyé par: Alexandre Harpin
Il est résolu à l’unanimité des membres présents

QUE le conseil de la municipalité de Béthanie adopte l’ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX;

3.1. ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JANVIER 2026;

150-02-26

ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JANVIER 2026

Sur la proposition de : Bruno St-Germain
Appuyé par : Ghislain Privé
Il est résolu à l’unanimité des membres présents

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2026 soit adopté.

ADOPTÉE

4. PÉRIODE DE QUESTIONS;

Seules les questions entraînant une résolution du Conseil sont conciliées au procès-verbal.

5. CORRESPONDANCES;

5.1. MRC D'ACTON;

5.2. RIAM;

5.3. M.D.D.E.L.C.C.;

5.4. M.A.M.H.;

6. AFFAIRES RELATIVES AU CONSEIL MUNICIPAL;

6.1. COMPTE-RENDU DU MAIRE;

12 janvier : animé le caucus et l'assemblée du conseil

21 janvier : rencontre à la MRC

28 janvier : rencontre à la RIAM

2 février : animé caucus

7. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES;

7.1. APPROBATION DES COMPTES PAYÉS AU 31 JANVIER 2026;

La directrice générale et greffière-trésorière a déposé en pièces jointes les listes des comptes et des salaires nets payés pour le mois de janvier 2026.

151-02-26 APPROBATION DES COMPTES PAYÉS AU 31 JANVIER 2026

Sur la proposition de : Ghislain Privé

Appuyé par : Benoit Fournier

Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie accepte les comptes et les salaires nets payés pour le mois de janvier totalisant 80 102.93\$

Liste des comptes payés au 31 janvier 2026

No. Chèque	Nom	Montant
L2600001	Receveur général du Canada	884.18
L2600002	Ministre du revenu du Québec	2 479.61
L2600003	SPAD Drummond	1 271.05
L2600004	Côté et fils inc.	165.97

L2600005	Danny Coderre, comptable	5 748.75
L2600006	Régie des incendies de Roxton Falls	2 334.99
L2600007	Acton Extermination enr.	569.13
L2600008	Éric Jacques, déneigement	18 533.97
L2600009	Les publications municipales	833.57
L2600010	Buropro Citation	110.97
L2600011	Monique Lassonde	155.05
L2600012	FQM Services	5 058.90
L2600013	ADMQ – Zone Montérégie Est	1 218.22
L2600014	Alexis St-Laurent	207.00
L2600015	Stéphane Verville	339.18
L2600016	Jonathan Brodeur	183.58
L2600017	Régie inter d’acton et des maskoutains	2 044.07
L2600018	Archiviste Gabriel Côté	8 699.01
L2600019	Jonathan Brodeur	57.60
L2600020	Cooptel	227.27
L2600021	Visa Approvisionnement	864.44
L2600022	Hydro-Québec	108.51
L2600023	Gaz propane Rainville	1 576.38
L2600024	Plomberie Multi-Gaz inc.	1 162.68
L2600025	Jonathan Brodeur	141.84
L2600026	Régie inter. D’Acton et des maskoutains	3 945.49
L2600027	Desjardins sécurité financière	614.01
L2600028	Union des municipalités du Québec	327.68
L2600029	La Paperasse	138.81
L2600030	Visa Approvisionnement	362.82
L2600031	Visa Approvisionnement	142.57
L2600032	Matériaux Laverdure inc.	183.07
L2600033	FQM Services	413.91
L2600034	Tracy Kelly	142.57
L2600035	Jonathan Brodeur	115.20
L2600036	Régie inter d’Acton et des maskoutains	278.76
L2600037	Hydro-Québec	1 485.27
L2600038	Signalisation Kalitec	6 170.23
C2600001	Énergie et Ressources naturelle	6.00
TOTAL		69 302.31\$

Salaires nets payés au 31 janvier 2026

Employés : 5 847.32\$

Conseil municipal : 2 896.92\$

TOTAL

10 800.62\$

ADOPTÉE

7.2. APPROBATION DES COMPTES À PAYER AU 31 JANVIER 2026;

Sur la proposition de : Bruno St-Germain
Appuyé par : Audrey Guillemette
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil de la municipalité de Béthanie accepte les dépenses de la liste des fournisseurs telles que présentées et en autorise les déboursés.

Liste des comptes à payer au 31 janvier 2026

TOTAL : **XXXXXXXXS**

ADOPTÉE

7.3. RAPPORTS FINANCIERS MENSUELS;

7.3.1. CONCILIATION BANCAIRE AU 31 JANVIER 2026;

La directrice générale et greffière-trésorière a déposé la conciliation bancaire au 31 janvier 2026 (incluant la liste des chèques et dépôts en circulation) :

7.3.2. RAPPORT BUDGÉTAIRE AU 31 JANVIER 2026;

La directrice générale et greffière-trésorière a déposé le rapport budgétaire au 31 janvier 2026, lequel démontre :

	Pour le mois de janvier	Cumulatif 2026
Revenus de fonctionnement :	\$ 134 509.82	\$ 134 509.82
Dépenses de fonctionnement :	\$ 80 102.93	\$ 80 102.93

7.4. NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA MUNICIPALITÉ AU COMITÉ DES INTERVENANTS DES LOISIRS DE LA MRC D'ACTON
153-02-26 NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA MUNICIPALITÉ AU COMITÉ DES INTERVENANTS DES LOISIRS DE LA MRC D'ACTON;

ATTENDU QUE depuis 2022, à l'adoption de la nouvelle Politique culturelle de la MRC d'Acton et à la demande des membres du Comité de suivi de la Politique culturelle, il est souhaité que chaque municipalité soit représentée aux rencontres du dit comité afin de mieux

répondre aux objectifs de la Politique culturelle de la MRC d’Acton et de mettre en place, de concert, certaines actions.

Proposé par : Bruno St-Germain
Appuyé par : Ghislain Privé
Il est résolu à l’unanimité des membres présents

QUE Madame Audrey Guillemette, agira à titre de représentante de la municipalité au *Comité des intervenants des loisirs de la MRC d’Acton*.

ADOPTÉE

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

8.1. RAPPORT DU SERVICE DES PREMIERS RÉPONDANTS;

9. TRANSPORT ROUTIER ET HYGIÈNE DU MILIEU;

9.1 AUTORISATION DE VOIE DE CONTOURNEMENT POUR TRAVAUX SUR LE CHEMIN GRANDE-LIGNE ENTRE LA ROUTE 243 ET LE 11^E RANG.;

154-02-26

AUTORISATION DE VOIE DE CONTOURNEMENT POUR TRAVAUX SUR LE CHEMIN GRANDE-LIGNE ENTRE LA ROUTE 243 ET LE 11^E RANG

ATTENDU QUE des travaux sur le chemin Grande-Ligne sont prévue avec le MTQ à partir du 20 juillet 2026 pour une durée de 4 semaine;

ATTENDU QU’un droit de passage est demandé pour le chemin de détour car le chemin Grande-Ligne sera fermé avec une circulation locale seulement;

Sur la proposition de : Louise Perreault
Appuyé par : Alexandre Harpin
Il est résolu à l’unanimité des membres présents :

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie n’émet pas d’objection à l’utilisation des routes municipales concernées pendant la durée des travaux.

ADOPTÉE

10. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE;

10.1. RAPPORT DU SERVICE D’INSPECTION;

11. LOISIRS ET CULTURE;

11.1. TRIATHLON DU PARC NATIONAL DE LA YAMASKA;

TRIATHLON DU PARC NATIONAL DE LA YAMASKA

155-02-26

ATTENDU QUE le triathlon du parc national de la Yamaska se déroulera le dimanche 07 juin 2026;

ATTENDU QU'un droit de passage est demandé pour circuler sur le chemin de Béthanie, ainsi que sur le 3^e rang;

Sur la proposition de : Audrey Guillemette
Appuyé par : Louise Perreault
Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie n'émet pas d'objection à l'utilisation des routes municipales concernées dans le cadre de l'événement ;

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie autorise la transmission de cette résolution au MTQ.

ADOPTÉE

12. AUTRES INFORMATIONS;

13. PÉRIODE DE QUESTIONS;

Seules les questions entraînant une résolution du Conseil sont conciliées au procès-verbal.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE;

156-02-26 LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur la proposition de : Ghislain Privé
Appuyé par : Alexandre Harpin
Il est résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE la séance soit levée à 18h59.

ADOPTÉE
